



UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**

STRATÉGIE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN AFRIQUE (SBEA)

RESUMÉ EXÉCUTIF



**STRATÉGIE POUR
LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN AFRIQUE
(SBEA)**

RESUMÉ EXÉCUTIF

Table des Matières

| | | |
|-----------|---|------------|
| | STRATÉGIE POUR | iii |
| | LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN AFRIQUE (SBEA) | iii |
| | AVANT-PROPOS | vii |
| | REMERCIEMENTS | ix |
| 1. | INTRODUCTION | 1 |
| 2. | DÉFINITIONS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL | 1 |
| 3. | PRINCIPAUX PROBLÈMES LIÉS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN AFRIQUE | 2 |
| 4. | STRATÉGIE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL POUR L'AFRIQUE | 3 |
| 4.1. | <i>Vision</i> | 3 |
| 4.2. | <i>But</i> | 3 |
| 4.3. | <i>Mission</i> | 3 |
| 4.4. | <i>Principes directeurs</i> | 4 |
| 4.5. | <i>Objectifs de la stratégie</i> | 4 |
| 4.6. | <i>Objectifs stratégiques</i> | 5 |
| 4.7. | <i>Plan d'Action</i> | 5 |
| 4.8. | <i>Domaines prioritaires et cadre du plan d'action</i> | 6 |
| 5. | MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION | 8 |

AVANT-PROPOS

Pour la première fois, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a défini ses objectifs stratégiques et son plan pour le bien-Être animal pour les cinq prochaines années. Le développement de la Stratégie pour le Bien-Être animal en Afrique (SBEA), son lancement et l'opérationnalisation de la Plate-forme Africaine pour le Bien- Être Animal (PABE) montrent l'engagement de la CUA.

Le bien-être animal attire depuis peu l'attention. Des organisations telles que The Brooke Hospital for Animals, World Animal Protection, The Donkey Sanctuary, World Horse Welfare, le Réseau africain pour le bien-être animal (ANAW) se sont associées à l'Union Africaine (UA) pour entreprendre l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action. Nous reconnaissons et apprécions leur soutien financier ainsi que la contribution précieuse apportée également par le World Animal Net, l'Alliance panafricaine pour le bien-être des animaux (PAWA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) en vue de la reconnaissance, la connaissance et des meilleures pratiques pour le bien-être animal en Afrique.

Cette stratégie pour l'Afrique a été formulée dans le cadre d'une approche consultative et participative avec les états membres africains, les communautés économiques régionales et les principales organisations de protection des animaux sur le continent et dans le monde entier. Les consultations des parties prenantes qui ont suscité de nombreuses contributions ont été essentielles pour examiner le statut du bien-être animal sur le continent et identifier les priorités clés et les domaines d'intervention à prendre désormais en considération. Ce processus représente une approche intégrée pour des décisions éclairées, une gestion adéquate des menaces sur le bien-être animal et une protection holistique de la santé des animaux et leur bien-être animal.

La promotion du bien-être animal n'est pas une tâche pour une institution ou un groupe seulement. Les gouvernements, les communautés économiques régionales, les institutions de recherche et les universités, l'industrie, les organes juridiques, le secteur privé tels que les détaillants, les utilisateurs d'animaux de trait et chacun de nous, les consommateurs avons notre responsabilité et un rôle à jouer.

Toutes les parties prenantes ont un rôle central dans la mise en œuvre des actions définies. Les actions nécessaires comprennent la communication, l'échange croissant de

connaissances, le renforcement du flux d'information et l'adoption des bonnes pratiques de bien-être animal pour améliorer le bien-être humain, conduisant aux moyens de subsistance durables, de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Diverses initiatives en cours en matière de bien-être animal à travers le continent et dans le monde entier, en particulier la stratégie mondiale de l'OIE en matière de bien-être animal, récemment adoptée, offrent des opportunités pour améliorer le bien-être animal en Afrique. Par conséquent, la Stratégie pour le bien-être animal en Afrique est destinée à faire partie intégrante du développement responsable des ressources animales en Afrique et dans le monde. En outre, le respect des normes internationales en matière de bien-être animal est de plus en plus souvent inclus dans les accords commerciaux et constitue par conséquent un nouveau défi à relever pour l'Afrique.

L'UA-BIRA réunira une alliance stratégique pour le bien-être animal en Afrique avec une Plate-forme africaine pour le bien-être des animaux (PABE) en tant que plate-forme continentale multilatérale dirigée par l'UA-BIRA et réunissant les autorités vétérinaires, responsables des productions animales et du développement de l'élevage, les donateurs, les partenaires techniques et de développement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC), la recherche, les universités et les établissements de formation ainsi que les consommateurs,...

En envisageant l'Afrique comme un continent où le bien-être animal est plus largement pris en compte et appliqué à travers la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, la PABE prendra des actions clés. La stratégie sera mise en œuvre sur cinq ans et sera pleinement intégrée dans les mécanismes de suivi, de rapportage et d'examen de l'UA.

La Stratégie pour le bien-être animal en Afrique, son plan d'action et la Plate-forme africaine pour le bien-être animal connaîtront les étapes prochaines du voyage vers une Afrique où le bien-être animal dans l'industrie des ressources animales est l'un des fondements du développement responsable des ressources animales sur le continent.

S.E Mme Josefa Leonel Correia Sacko

Commissaire Chargée de l'Économie Rurale et de l'Agriculture

REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit d'un effort concerté et collaboratif de l'UA-BIRA, de The Brooke Hospital for Animals, de World Animal Protection, de The Donkey Sanctuary, de World Horse Welfare, d'African Network for Animal Welfare (ANAW), de l'OIE et de la FAO à travers un groupe de travail conjoint.

Le groupe de travail comprend Pr Ahmed Elsawalhy, Dr Baboucarr Jaw, Dr Hiver Boussini, Pr. James Wabacha, Dr Mohamed Abdelrazig, Dr. Nelly Isyagi, Dr. Edward Nengomensha et Dr. Ibrahim Gashash de l'UA-BIRA, Mr Fred Ochieng et Mr Samuel Theuri de The Brooke Hospital for Animals, Dr Solomon Onyango de The Donkey Sanctuary, Dr Maryanne Kagai de ANAW, Mr William Tennyson et Dr Mtula Otieno de World Animal Protection, Dr Thabita Kimani de la FAO-ECTAD Afrique de l'Est, Dr Patrick Bastiaensen de l'OIE, le Dr Joan Magero de DSV Kenya et le Dr Wamalwa Wafula de ICPALD / IGAD.

Le groupe de travail a également été soutenu par une équipe de consultants, dont Prof. Cheikh Ly et Dr. Pape Ndary Niang du Cabinet Afrique Emergence Conseil, Prof. Hassan Haidaros de l'Université du Caire et Pr Charles Kimwele de l'Université de Nairobi.

Tous nos remerciements pour le soutien financier de l'Union Européenne et la contribution de l'Union Africaine, The Brooke, World Animal Protection, The Donkey Sanctuary et World Horse Welfare.

Enfin, le soutien et l'enthousiasme du groupe de travail, les États membres de l'Union africaine qui ont participé à l'exercice sont reconnus et très appréciés. Ce travail n'aurait pas été réalisé sans leur participation active.

I. INTRODUCTION

Les animaux contribuent au bien-être de l'homme, et ce dans toutes leurs utilisations diverses. Au cours des dernières années, le bien-être animal est devenu une préoccupation croissante dans plusieurs pays du monde, y compris en Afrique. Les pays africains en sont à divers niveaux en ce qui concerne les lois sur le bien-être des animaux, les politiques, les législations et les cadres réglementaires tels que les normes de l'OIE. Les politiques, les normes et la législation sont insuffisantes, obsolètes ou mal appliquées. De même, bien que tous les pays soient signataires des normes de l'OIE, il y a souvent une compréhension limitée et une conformité minimale aux normes principalement à cause du manque de capacité de mise en œuvre et de la nécessité d'élaborer des mesures spécifiques au pays et du contexte.

L'UA-BIRA, en étroite collaboration avec les principales parties prenantes, a mené le développement d'une stratégie continentale pour le bien-être animal conformément à la Déclaration universelle sur le bien-être animal (UDAW) et aux normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), tout en prenant en compte le contexte africain. Cela sera réalisé grâce à la formulation d'une Stratégie du bien-être animal pour l'Afrique (SBEA) qui favorisera les priorités stratégiques de LIDESA et les normes de l'OIE dans la région. La création d'une Plate-forme africaine pour le bien-être animal (PABE) avec un secrétariat à l'UA-BIRA permettra de coordonner et de guider le processus d'élaboration de la stratégie du bien-être animal pour l'Afrique d'améliorer la collaboration, la coopération, la coordination et les partenariats avec des organisations spécialisées, et s'engager dans la formulation d'une position africaine commune sur le bien-être animal lors des processus d'élaboration et d'approbation des normes de l'OIE.

2. DÉFINITIONS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Dans le Code sanitaire des animaux terrestres de l'OIE, le bien-être animal signifie «comment un animal évolue dans les conditions dans lesquelles il vit ». Un animal est dans un bon état de bien-être s'il (comme l'indiquent des preuves scientifiques) est sain, à l'aise, bien nourri, en sécurité, capable d'exprimer un comportement inné, et s'il ne souffre pas d'états désagréables tels que la douleur, la peur et la détresse. Le bien-être des animaux nécessite une prévention des maladies et un traitement vétérinaire, un habitat approprié, une gestion, une alimentation, un traitement humain et un abattage non cruel. Le bien-être des animaux signifie l'état de l'animal ; le traitement que reçoit

un l'animal est couvert par d'autres termes tels que les soins aux animaux, l'élevage et le traitement humain » (OIE, 2016).

En général, l'amélioration du bien-être animal résultant de l'amélioration de la santé de base et du fonctionnement biologique - par exemple en réduisant les maladies, les blessures, la malnutrition et la mortalité - améliore l'efficacité de la production et de la productivité animale et aide à réduire les coûts de production. En revanche, les mesures permettant le comportement naturel et les milieux naturels exigent généralement que les animaux dans les systèmes de confinement bénéficient de plus d'espace et d'autres commodités ; elles peuvent également nécessiter le maintien partiel des animaux à l'extérieur, compromettant potentiellement le contrôle des agents pathogènes et des effets climatiques difficiles. Dans ces cas, la conformité avec les normes de bien-être animal peut augmenter les coûts de production.

Les mesures visant à atténuer la douleur et la détresse peuvent soit réduire les coûts de production en réduisant les pertes liées au stress dans la croissance animale ou la santé soit augmenter les coûts lorsque les frais des mesures de réduction de la douleur sont supérieurs à toute augmentation de production connexe (Fraser, 2006).

3. PRINCIPAUX PROBLÈMES LIÉS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN AFRIQUE

1. Manque d'éducation et de sensibilisation adéquate ;
2. Engagement et implication insuffisants des parties prenantes ;
3. Absence de connaissances scientifiques locales et de recherche ;
4. Mauvaise compréhension des acteurs de la filière du bien-être animal (as pects économiques, non-économiques, sociaux, etc.) dans les chaînes de production, le commerce et la santé ;
5. Cadre stratégique, principes directeurs et plans d'action inadéquats tels que le montrent l'absence de lois ou des lois dépassées, les réglementations et normes inappropriées, et la faiblesse ou l'absence de leur exécution ou mise en application ;
6. Pratiques d'élevage inappropriées, aussi bien dans l'élevage traditionnel que moderne qui manque d'expertise adéquate sur l'impact des bonnes pratiques de bien-être animal sur la production, la productivité et la qualité ou la santé, ce qui conduit à la négligence du bien-être animal dans les systèmes de production ;
7. Manque d'engagement adéquat des femmes et des jeunes dans le secteur des ressources animales ;

8. Mise en application, exécution et suivi et évaluation inadéquats des interventions en faveur du bien-être animal ;
9. Peu ou absence de participation dans les processus de normalisation, ce qui entraîne l'inadéquation de la conformité, de l'appropriation et de l'étalonnage relatifs aux normes du Code zoosanitaire international ;
10. Gestion inadéquate des ressources naturelles, cause d'une faible résilience aux sécheresses, inondations et autres catastrophes naturelles, utilisation concurrente des ressources naturelles, pression foncière, changement climatique, entraînant des effets négatifs sur le bien-être des animaux ;
11. Manque de reconnaissance et de mesures d'atténuation des enjeux d'actualité à l'instar du changement climatique, des maladies et zoonoses animales émergentes et re-émergentes, de l'utilisation inappropriée des médicaments des animaux, et du manque de prise en compte du bien-être des animaux en ce qui concerne les espèces non-traditionnelles (animaux sauvages en captivité, aquaculture et pisciculture en cage, dromadaires et autres animaux de trait, animaux non traditionnellement sauvages ou destinés à la consommation, animaux de compagnie non traditionnelle), et
12. Manque de ressources financières, techniques, technologiques, sociales pour le bien-être des animaux.

4. STRATÉGIE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL POUR L'AFRIQUE

4.1. Vision

Une Afrique où les animaux sont reconnus comme des êtres sensibles, et comme continent leader dans la mise en application des bonnes pratiques du bien-être animal pour un secteur des ressources animales compétitif et durable.

4.2. But

Transformer le secteur des ressources animales à travers l'adoption de bonnes pratiques de bien-être des animaux pour le bien-être humain, les moyens d'existence viables, la réduction de la pauvreté et la croissance économique.

4.3. Mission

Investir dans le développement des chaînes de valeur des ressources animales, notamment en traitant les animaux comme des êtres sensibles et en soutenant les bonnes pratiques de bien-être animal dans les secteurs des ressources animales afin de

contribuer à la transformation socio-économique.

4.4. Principes directeurs

Des actions doivent être menées dans un cadre basé non pas seulement sur le bien-être animal et la compassion de l'homme, mais également sur les moyens de subsistance viables, les communautés, des chaînes de valeur saines et rentables pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la traction animale et l'utilisation efficace des animaux, y compris les animaux sauvages. Une approche systémique implique également de répondre à toute la gamme de défis liés au bien-être animal, y compris les animaux de ferme, les animaux de trait, les animaux d'expérience et de laboratoire, les animaux domestiques, les animaux utilisés dans les sports, loisirs et divertissements, les animaux sauvages en captivité ou en liberté, etc, le déploiement d'interventions et l'implication des partenaires dans les pays, le continent et le monde.

4.5. Objectifs de la stratégie

- i. Développer la capacité des institutions nationales et régionales à coordonner les efforts d'amélioration du bien-être animal à l'échelle régionale et inter-régionale et à établir des partenariats avec une variété d'acteurs, y compris le secteur privé, les communautés d'éleveurs, les organisations régionales, les organisations internationales et la communauté des donateurs;
- ii. S'attaquer aux préoccupations des propriétaires et des utilisateurs pauvres d'animaux ainsi que de leurs communautés qui bénéficient des services des animaux en mettant l'accent sur la situation actuelle du bien-être animal et les problèmes perçus, et sur les facteurs de contraintes importantes sur le plan de la santé, de la production et du commerce des animaux;
- iii. Créer et renforcer des sous-systèmes ou des unités solides de bien-être animal dans les systèmes de management des ressources animales ou vétérinaires avec un budget déterminé aux niveaux national et par des lignes de commande pertinentes sur le terrain;
- iv. Construire la gestion du bien-être animal sur des approches intersectorielles et multidisciplinaires en utilisant les meilleures analyses et sciences disponibles;
- v. Veiller à ce que le bien-être animal soit pris au-delà de la simple considération de la cruauté envers les animaux, en veillant à ce que tous les besoins en matière de bien-être animal soient satisfaits, y compris la mise en place d'un environnement adéquat pour la vie, une alimentation appropriée, la capacité de manifester un comportement normal et protégé contre la douleur, les souffrances, les blessures et la maladie, les "5 libertés".

4.6. Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques (OS) sont les suivants :

- i. Parvenir au changement de comportement, éduquer, informer, promouvoir la sensibilisation, le plaidoyer et les bonnes pratiques alignées sur les normes de l'OIE en matière d'animaux (OS1)
- ii. Renforcer l'action efficace sur le bien-être animal (technologies, ressources humaines, recherche, soins aux animaux, contribution aux normes) (OS2);
- iii. Intégrer le bien-être animal dans les politiques, stratégies, législation, investissements, programmes et projets (OS3).

Les objectifs stratégiques ont été traduits en résultats stratégiques qui sont interconnectés et qui pourraient être obtenus à partir d'un plan d'action basé sur des domaines d'intérêt. Pour que la stratégie soit centrée, les interventions sur le bien-être animal devraient être envisagées en fonction des 7 priorités suivantes: i) Formation, éducation et sensibilisation; ii) Politique et législation; iii) Recherche; iv) Coordination; v) Communication et plaidoyer; vi) Suivi et évaluation; vii) Mobilisation des ressources.

La stratégie est exprimée autour d'un plan d'action décrivant (de manière séquentielle et prioritaire) les actions clés pour réaliser des progrès majeurs découlant de la vision de la stratégie et de son objectif global.

4.7. Plan d'Action

Le plan d'action fait partie intégrante de la Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LIDES), prévoyant un travail opérationnel en étroite association avec l'OIE et la FAO. Le soutien inter-organisationnel est recherché auprès des partenaires au développement, des CER, des chercheurs et des OSC impliqués spécifiquement dans le bien-être animal et dans le développement des ressources animales, la pêche et la faune en général. L'Union africaine (UA) coordonnera en sa qualité d'institution de l'UA chargée du suivi des recommandations pour le développement de l'élevage.

L'UA-BIRA réunira une alliance stratégique sur le bien-être animal en Afrique avec la Plate-forme africaine pour le bien-être animal en tant que plate-forme continentale multipartite dirigée par l'UA-BIRA et réunissant les autorités vétérinaires, les autorités chargées des productions animales et du développement de l'élevage, les donateurs, les partenaires techniques et du développement, les organisations non gouvernementales compétentes (ONG) et les organisations de la société civile (OSC), les instituts de recherche et de formation.

En envisageant un continent dans lequel le bien-être animal est plus largement recherché, la plateforme s'inscrit comme un cadre pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce plan devra être mis en œuvre sur quatre ans (2018-2021), entièrement intégré aux mécanismes de suivi, de rapportage et d'examens de l'UA.

4.8. Domaines prioritaires et cadre du plan d'action

Pour maintenir la stratégie centrée, les interventions sur le bien-être doivent être envisagées selon les 7 priorités suivantes :

- i. Formation, éducation et sensibilisation
- ii. Politique et législation
- iii. Recherches
- iv. Coordination
- v. Communication et conscientisation
- vi. Suivi et évaluation
- vii. Mobilisation des ressources

La stratégie est déclinée dans un plan d'action (de manière séquentielle et classé par ordre de priorité) qui décrit les actions clés qui conduiront aux progrès majeurs découlant de la vision et au but global de la stratégie. Les résultats attendus du Plan d'action, de même que les réalisations attendues à court ou à moyen terme sont présentés en Annexe I.

Le Plan d'action propose un programme axé sur six domaines d'intérêt (DI). Les trois premiers DI constituent l'essentiel du Plan d'action, et représentent un ensemble d'actions techniques à long terme concerté et intégré avec une portée et une direction visant à aborder plus efficacement les facteurs du mal-être des animaux et renforcer les approches intersectorielles et multidisciplinaires. Les trois domaines complémentaires sont des domaines fonctionnels de travail de portée générale, facilitant et stimulant la mise en application des 3 premiers domaines d'intérêt techniques. Ils renforcent la qualité des ressources humaines qui soutiennent le bien-être animal, une stratégie de communication, et la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi-évaluation.

- **DI I. Établir le statut actuel du bien-être des animaux en Afrique**

Ceci implique la compréhension du statut et de l'évolution dynamique du bien-être des animaux dans les systèmes de production, les filières, les modalités de maintien des mauvaises pratiques et attitudes envers le bien-être des animaux

et les facteurs techniques, culturels, psychologiques et socioéconomiques sous-jacents qui ne conduisent pas à un meilleur bien-être des animaux.

- **DI 2. Lier le développement socioéconomique et le développement des ressources animales¹ aux principes de la santé et du bien-être**

Ceci comprend les efforts pour le développement durable des ressources animales, les secteurs de la pêche et le bien-être des animaux sauvages, la conservation et la protection de l'environnement et le développement socioéconomique équitable, y compris la génération de revenus, l'équilibre entre les genres et la promotion de la jeunesse. Le programme implique également une collaboration intersectorielle et multidisciplinaire prenant en compte plusieurs acteurs.

- **DI 3. Institutionnaliser le bien-être des animaux dans les politiques, la législation, l'éducation, les stratégies, programmes et projets de développement**

La production d'informations et de conseils pertinents, précis et opportuns pour les gouvernements, partenaires techniques et financiers et donateurs internationaux est au centre de ce domaine d'intérêt. La collecte des données sur le statut, l'évolution et l'impact socioéconomique du bien-être des animaux rendra possible les études et la diffusion de résultats qui décrivent davantage son incidence sur la production et la productivité animales, la santé animale et la protection des animaux. Des informations sont nécessaires pour la conception d'outils d'atténuation efficaces, ainsi que des cadres de référence pour de meilleures pratiques conformes aux normes de l'OIE, et des investissements publics et privés sur le bien-être des animaux liés à d'autres investissements dans le secteur des ressources animales et de l'aquaculture.

- **DI 4. Renforcer les aptitudes en bien-être des animaux à tous les niveaux du bien-être des animaux aux niveaux national, régional et continental**

Ceci implique le renforcement des institutions du secteur qui traitent directement ou indirectement de l'élevage, de l'aquaculture ou des animaux. Les services de production animale et des services vétérinaires dans la santé et la production animales de même que les politiques et formulation des stratégies pour le bien-être des animaux, doivent disposer de ressources adéquates, être compétents, informés et basés sur des principes clairs de gouvernance, car d'une importance stratégique.

¹Définir en tenant compte des ressources fauniques et aquatiques

- **DI 5. Développer une stratégie de communication continentale, régionale et nationale sur le bien-être des animaux**

Une stratégie de communication permettra d'assurer un échange efficace d'informations et des liens de planification des activités entre partenaires institutionnels mondiaux et régionaux, le secteur privé, les gouvernements et les communautés locales.

- **DI 6. Établir un système de suivi et évaluation**

Un suivi et une évaluation systématiques sont essentiels pour la gestion et des conseils efficaces sur le bien-être des animaux. Un système d'évaluation des performances basé sur un cadre et des procédés de gestion axés sur les résultats doit être créé et soutenu comme la cheville ouvrière de la mise en implication du Plan d'action afin d'atteindre les résultats attendus. Un système de suivi et d'évaluation efficace est aussi un outil important de transparence pour les Pays membres et les donateurs.

Délimitation des domaines de travail, résultats attendus et activités

Pour chaque domaine d'intérêt, des activités à court terme (2 à 3 ans) et moyen - long terme (4 à 6 ans) sont proposées pour atteindre des résultats. Puisque le suivi et l'évaluation sont un domaine fonctionnel clé du travail, la priorité pour le bien-être des animaux doit être de définir et choisir les indicateurs de performances ou les résultats pour le bien-être général des animaux afin de faciliter l'opérationnalisation du Plan d'action.

5. MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action est une composante intégrale de la Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LIDES), qui prévoit un travail d'exécution avec l'OIE et le FAO. Il est escompté un appui trans-organisationnel des partenaires au développement, CER, EM et OSC impliqués dans le bien-être des animaux particulièrement et dans le développement des ressources animales, la pisciculture et la faune en général. L'UA devra coordonner en sa capacité de responsable du suivi des recommandations de l'UA pour le développement des ressources animales. Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), en sa qualité de Bureau technique spécialisé responsable des ressources animales, a le mandat technique et le rôle de catalyseur des programmes sur le bien-être animal en Afrique. Ceci est matérialisé par l'inclusion du bien-être des animaux comme l'un des secteurs de résultats clés du plan stratégique

2014-2017 de l'UA-BIRA. L' UA-BIRA doit constituer une alliance stratégique sur le bien-être des animaux en Afrique grâce à la Plateforme africaine pour le bien-être des animaux (APAW).

La Plateforme africaine pour le bien-être des animaux (APAW) est une plateforme multilatérale qui est prévue dirigée par l'UA-BIRA et qui regroupe des experts vétérinaires, experts en productions animales et développement de l'élevage, donateurs, partenaires techniques au développement, Organisations non gouvernementales (ONG) compétentes, instituts de recherche et de formation et Organisations de la société civile (OSC). Pour assurer un rôle de prise de décision et de mise en application, la Plateforme doit avoir les caractéristiques suivantes :

- i. APAW a pour mandat de « soutenir, coordonner et guider la mise en oeuvre de la stratégie du bien-être des animaux pour l'Afrique » ;
- ii. APAW devra défendre le bien-être des animaux et soutenir les voix qui défendent les programmes de bien-être animal en Afrique ;
- iii. Les initiatives et programmes aux niveaux continental, régional et national doivent être soutenus par APAW dans l'optique de renforcer les efforts sur et pour le bien-être animal à travers un engagement durable et efficace du secteur public (continental, régional et national), des sociétés civiles (ONG, organisations de producteurs, organisations pour la protection/le bien-être des animaux), des institutions de recherche et de formation, et du secteur privé (propriétaires, fournisseurs d'intrants, fournisseurs de matériel).

Les structures de travail de l'APAW reposent sur une base synergique et des programmes régionaux convenus en soutien au Plan d'action. Ce plan devra être mis en application sur 3 ans (2018-2021), entièrement intégré aux mécanismes de rapportage et d'examens de l'UA.

En ayant la vision d'un continent où le bien-être des animaux est plus largement respecté conformément à la Stratégie du bien-être des animaux en Afrique (AWSA), l'APAW s'inscrit dans le cadre de l'action pour la mise en application du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Partners:



Food and Agriculture
Organization
United Nations



WorldHorseWelfare